

L'HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE

Au-delà de la rareté, de l'imprécision et de la contradiction des sources, un fait s'impose: les Européens, en abordant les archipels de la Polynésie, apportèrent une mort nouvelle qui dépeupla les îles, et cela à un point tel que l'on crut pendant longtemps, dans certains archipels comme celui des Marquises, à la disparition totale de la population indigène. Comme tant d'autres, l'administrateur des Marquises, le Dr Tautain, écrivait en 1898: "Ainsi vers 1930 aura disparu cette fraction des Polynésiens qui, entre l'an 500 et l'an 600, s'était fixée dans l'archipel des Marquises".

Ce phénomène de dépopulation a pu être observé, à quelques exceptions près comme l'île Wallis, dans tous les archipels du Pacifique oriental. Il n'a heureusement pas abouti. À la fin de cette période de dépopulation et dès les lendemains de la seconde guerre mondiale, un démographe, Valenziani, attira l'attention sur les problèmes que pouvait poser au Territoire l'ampleur de la "renaissance démographique".

Une histoire démographique complète de toutes les îles de la Polynésie française depuis la fin du XVIII^e siècle est impossible. La découverte des îles qui constituent actuellement le Territoire s'est étalée sur plus d'un siècle et, par ailleurs, ce Territoire n'a été définitivement constitué et administré, et donc susceptible d'être intégralement recensé, qu'au début du XX^e siècle. Les résultats publiés du recensement de 1907 sont les premiers à porter sur l'ensemble du Territoire, mais des recensements ultérieurs comporteront encore des omissions ou de simples estimations pour certaines îles. Les sources d'information dont dispose le démographe sont donc d'origines variées et de qualités très inégales.

Les premiers témoignages sur le peuplement des îles proviennent essentiellement des navigateurs européens, explorateurs puis commerçants. Au-delà de l'impression qu'ils nous livrent d'une forte, voire très forte, densité de population, on ne peut guère retenir les informations données. Celles-ci étaient le fruit de simples impressions ou le résultat de l'extrapolation, à l'échelle d'une île, d'observations ponctuelles, faites, le plus souvent, lors d'une concentration de population due à l'arrivée d'un navire européen, par exemple, ou pendant les préparatifs d'une guerre.

Les informations suivantes viennent des missionnaires protestants qui évangélisèrent Tahiti à partir de 1797, ou catholiques qui s'implantèrent aux îles Gambier en 1834 et aux îles Marquises en 1838. Les données sont encore imprécises: plus souvent comptages d'auditeurs au cours d'une tournée d'évangélisation ou de fidèles d'une station missionnaire que véritables dénombrements.

Ce n'est qu'avec la prise de possession des îles Marquises par la France et l'établissement du protectorat sur le royaume des Pomare en 1842, que se met progressivement en place une administration européenne ayant besoin de statistiques et étant capable de les établir. Il faudra cependant attendre longtemps avant qu'elle ne puisse effectivement le faire. Le premier dénombrement de population a eu lieu en 1848 à Tahiti et à Moorea. Réalisé en trois jours, case par case, il a réellement les caractéristiques d'un recensement. La même année, le résident des îles Marquises doit se contenter de multiplier par trois son estimation du nombre des guerriers de Nuku Hiva, et de recueillir auprès des missionnaires catholiques un ordre de grandeur de la population de deux îles. Aucune information n'est disponible sur la population des trois autres îles habitées de l'archipel.

Il y a lieu de faire une distinction, à partir de cette période, entre les diverses opérations administratives fournissant des statistiques de population. À côté des recensements proprement dits, l'administration constitue, lors de la mise en place de l'état civil dans chaque île, une liste nominative consignée dans un registre et mise à jour chaque année par l'ajout des naissances, le retrait des décès et la prise en compte des changements de résidence. À la fin de chaque année, on établit un tableau de la population résumant ces mises à jour. Certains de ces tableaux ont été publiés, d'autres demeurent inexploités. La mise en place de l'état civil a été longue. Si l'état civil des ressortissants du protectorat est institué en 1852 à Tahiti et à Moorea, ce n'est que dans les années 1890 qu'il sera établi dans toutes les îles des Tuamotu. Jusqu'au recensement de 1946, qui ouvre la voie aux recensements modernes, les résultats publiés se limitent à un ou deux tableaux où les informations sont souvent regroupées par archipel.

C'est grâce à des documents manuscrits retrouvés, tant aux Archives Nationales, Section Outre-Mer, qu'aux Archives Territoriales de Polynésie française, que le recensement de 1897 a pu servir de base à l'étude de l'évolution de la population pour chaque île jusqu'en 1962. Les populations de certaines îles qui n'avaient pas été recensées, comme celles des Tuamotu rattachées administrativement aux Gambier, ont été estimées grâce à des dénombrements réalisés à des dates voisines. Les effectifs de population des îles Australes sous protectorat, Rurutu et Rimatara, qui étaient incohérents par rapport à ceux obtenus à des dates proches, ont été corrigés.

LE DÉCLIN DE LA POPULATION

Tous les archipels de Polynésie française, à l'exception peut-être de celui des Tuamotu, ont une histoire démographique dont les grands traits sont identiques, bien que l'intensité et le calendrier de la dépopulation, puis de la reprise, varient selon les archipels et même, à l'intérieur de ceux-ci, d'une île à l'autre. Les premiers contacts avec les Européens provoquèrent une crise démographique: la population diminua rapidement. À cette chute succèda une longue période d'équilibre où les quelques excédents de la natalité sur la mortalité furent laminés par des épidémies. Puis à des dates variables, la reprise démographique s'amorça, conduisant à la forte croissance du début de la seconde moitié du XXe siècle.

Tahiti, et deux archipels, les Marquises et les Gambier, pour lesquels les informations sont plus abondantes, permettent de suivre dans le détail cette évolution générale.

LES ÎLES DU VENT

Leur histoire est dominée par celle de Tahiti, de loin la plus peuplée et à travers laquelle se sont faits les contacts avec le monde. Les premières estimations de la population de Tahiti sont extrêmement contradictoires.

Tableau 1: Les premières estimations de la population indigène de Tahiti

Période	Nombre d'habitants	Référence		
1774	204 000	COOK		
	121 500	J.R. FORSTER		
1772	10 000	BOENECHA		
1772	8 000	AMICH		
1775	12 000	CLOTA et GONZALES		
1789-1791	30 000	MORRISON		
1797	16 050	WILSON		
1803	5 400	ELDER et WILSON		
1829-1830	8 568	DAVIES		
1848	8 082	premier recensement		

Des auteurs modernes, reprenant ces témoignages anciens, proposent, pour les années 1770, des chiffres allant de 35 000, pour Mc Arthur à 60 000 pour Rallu. Quoi qu'il en soit, les premiers visiteurs ont été frappés par la densité de la population. Mais très rapidement, les récits des voyageurs annoncent une baisse brutale de la population, due à des causes multiples: les maladies nouvelles, apportées par les navires, qui frappent de façon souvent épidémique des populations n'ayant pas encore acquis des défenses immunitaires, les maux causés par les nombreuses guerres qui accompagnent l'ascension politique de la dynastie des Pomare et l'établissement de la religion protestante: morts aux combats mais aussi massacre des femmes et des enfants, et famines à la suite de la dévastation des plantations. La pratique de l'infanticide qui persiste dans les années 1820 contribue, par ailleurs, à réduire la population.

Tableau 2: L'évolution de la population de Tahiti de 1848 à 1962

	Nombre d'habitants		
Année	Population comptée à part incluse	Population comptée à part exclue	
1848		8 557	
1862		9 086	
1876		9 070	
1881	9 380	9 133	
1887	11 191	9 587	
1892	10 113	9 129	
1897	10 750	10 287	
1902	11 682	11 177	
1907	12 102	11 691	
1911	11 830	11 378	
1921		11.746*	
1926	14 154	13 866	
1931	16 781	16 474	
1936	19 029	18 705	
1941	23 133	22 209	
1946	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	24 636 *	
1951		30 466 *	
1956	ារស្រាស់ អតីអតីកសិទិបស្របស់ សួរ ប្រធារាប់ ប្បធានកំពុំ 	37 166	
1962	45 430	44 576	

^{*} Les sources ne précisent pas si la "population comptée à part" est incluse ou non

Les dénombrements, réalisés au cours des années 1829 et 1830 par les missionnaires protestants, aboutissent à un total de 8 568 habitants pour Tahiti. Malgré les doubles comptes, dus à la longueur de l'opération et à la forte mobilité de la population, et un sous-enregistrement possible des membres du mouvement mamaia en révolte contre l'église officielle et réfugiés dans les montagnes, ce chiffre n'est sans doute pas trop éloigné de la réalité.

Le premier "recensement" de l'administration française, en 1848, dénombre à Tahiti 8 082 indigènes et 475 étrangers.

Entre 1848 et le début des années 1890, la population de Tahiti ne croît guère, passant de 8 557 habitants à 9 129 en 1892 (Tableau 2). Il est en effet nécessaire de ne pas prendre en considération la "population comptée à part", composée essentiellement des troupes de garnison et des équipages des bâtiments de guerre, qui varie fortement d'une période à l'autre. Cette faible croissance montre la précarité de la situation démographique de l'île. L'excédent des naissances sur les décès, qui commence à se dégager (Fig. 1), est régulièrement laminé par des épidémies, et l'accroissement démographique est dû pour une bonne part à l'immigration vers Tahiti de gens venus des autres archipels du Pacifique, d'Europe, d'Amérique ou d'Asie.

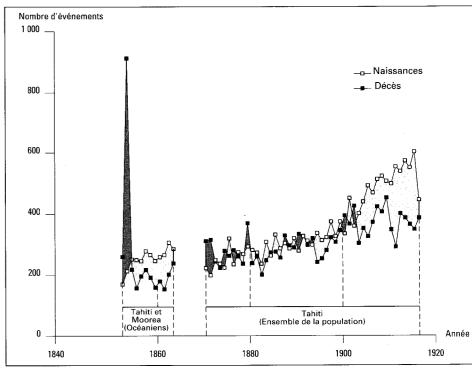


Fig. 1: Naissances et décès annuels à Tahiti et Moorea entre 1853 et 1917

À partir de 1892, la population de Tahiti croît à un rythme plus soutenu, mais celui-ci est cassé en 1918 par l'épidémie de grippe espagnole. La croissance démographique s'accélère au cours des années 20, sous les effets conjugués du relèvement du mouvement naturel et d'une immigration croissante vers le chef-lieu des Établissements Français d'Océanie. Frappant plus particulièrement les adultes, l'épidémie de grippe de 1918 a modifié la composition par âge de la population en la rajeunissant et en créant des conditions favorables à une baisse du taux de mortalité. L'effet inverse sur la natalité est en partie compensé par une récupération de la fécondité dans les années qui suivent l'épidémie.

À cette croissance naturelle s'ajoute, à partir des années 20, une accélération du courant migratoire vers Tahiti, courant qui ne se ralentit qu'entre 1941 et 1946, en raison de la guerre, pour reprendre après la fin des hostilités qui ne touchèrent que très indirectement la population de Tahiti.

Alors que la situation démographique de l'île de Maiao stagne pendant toute la première moitié du XX^e siècle, celle-ci retrouve en 1962 une population de 218 habitants, proche de celle estimée en 1897 (200 habitants) après être passée par un minimum de 81 habitants dans les années 20. Moorea connaît également une croissance soutenue, bien que moindre par rapport à celle de Tahiti, à partir des années 20.

Tableau 3: L'évolution de la population totale de Moorea de 1848 à 1962

Année	Nombre d'habitants	Année	Nombre d'habitants	
1848	1.412	1911	1 616	
1862	1 261	1921	1 826	
1876	1 288	1926	1837	
1881	1 428	1931	2 011	
1887	1 557	1936	2 251	
1892	1 407	1941	2 279	
1897*	1 383 (a)	1946	2 848	
	1 596 (b)	1951	3 001	
1902	1 558	1956	3 596	
1907	1 564	1962	4 147	

^{*} Les sources entre a et b sont discordantes

La première partie de l'histoire démographique de Moorea est moins connue que celle de Tahiti, mais en raison des relations étroites entre les deux îles, il est probable qu'elle ait connu la même chute de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e. Le premier à avancer un chiffre de population pour Moorea, Forster, l'estime à un quart de la population de Tahiti Nui, soit 20 250 habitants en 1774.

LES ÎLES SOUS-LE-VENT

Ce n'est qu'en 1897, quelques mois après la fin de la révolte guerrière des indigènes de Raiatea—Tahaa qui suivit la prise de possession de l'archipel par la France en 1888, qu'a eu lieu le premier recensement officiel des îles Sous-le-Vent. Il indique une population de 6 274 habitants auxquels il faut ajouter un certain nombre des révoltés vaincus déportés à Ua Huka, et leurs familles, totalisant 176 individus.

Tableau 4: L'évolution de la population des îles Sous-le-Vent de 1897 à 1962

Année	Nombre d'habitants	Année	Nombre d'habitants	
1848	1 412	1911		
1862	1 261	1921	1 826	
1876	1 288	1926	1 837	
1881	1 428	1931	2 011	
1887	1 557	1936	2 251	
1892	1 407	1941	2 279	
1897	1 383 (a)	1946	2 848	
·	1 596 (b)	1951	3 001	
1902	1 558	1956	3 596	
1907	1 564	1962	4 147	

On ne dispose pas d'estimation, même grossière, de la population au moment de la découverte, et les comptages des missionnaires protestants, au cours du siècle dernier, ne couvrent pas l'ensemble de l'archipel. Il y a tout lieu de penser, à partir d'observations ponctuelles faites sur certaines îles, qu'après la chute initiale, la population de l'archipel a oscillé entre 5 000 et 6 000 habitants pendant une grande partie du XIX^e siècle.

La croissance qui s'amorça à la fin des années 1900-1910, fut stoppée par l'épidémie de 1918, mais le retard fut rattrapé entre 1921 et 1926. À partir de cette date, les principales îles de l'archipel connurent une croissance démographique soutenue. Font exception l'île de Maupiti, dont la population passe de 536 habitants en 1897 à seulement 658 en 1962, et les atolls de Tupai, Motu One, Manuae et Maupihaa, qui ne sont habités qu'épisodiquement, lors de la récolte du coprah.

LES ÎLES TUAMOTU-GAMBIER

L'évolution démographique des Tuamotu est une des plus mal connues. La lenteur de la pénétration occidentale et de la mise en place de l'administration, ainsi que l'extrême mobilité des populations, n'ont permis qu'une connaissance très fragmentaire. La plupart des recensements antérieurs à la deuxième guerre mondiale ne sont pas exhaustifs.

Ces îles ont probablement connu une phase de dépeuplement avant l'arrivée des Européens, à la suite des attaques menées par les guerriers d'Anaa contre de nombreux atolls des Tuamotu de l'Ouest et du Centre, au cours du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. À partir des années 1820, ces atolls, dont une partie de la population s'était réfugiée à Tahiti, sont progressivement recolonisés. La population de l'archipel semble être restée relativement stable pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Si la faible élévation des atolls au-dessus du niveau de la mer les rend particulièrement vulnérables aux cyclones (515 morts en 1903 et plus de 150 en 1906), leur dispersion limite l'extension des maladies et surtout des épidémies.

Les seules îles hautes de l'archipel, les Gambier, dont l'histoire démographique est mieux connue à partir de 1834, date de l'installation de la mission catholique, ont eu un destin plus tragique. À l'arrivée des pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, la situation sanitaire dans les îles Gambier était bonne et pendant quelques années la population semble avoir continué à croître. Mais la multiplication des contacts avec l'extérieur, par le développement du commerce de la nacre et l'engagement de plongeurs, amène ici aussi son cortège d'épidémies. Les saignées qu'elles produisent se lisent aisément sur la Figure 2 pour l'île principale des Gambier, Mangareva.

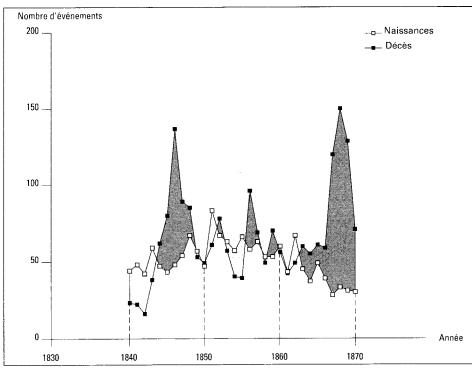


Fig. 2: Naissances et décès annuels à Mangareva, entre 1840 et 1870

En 1871, le médecin de marine, Le Borgne, à qui nous devons ce relevé du mouvement naturel dans les registres paroissiaux, ne dénombre plus que 936 habitants, contre 2 400 environ une trentaine d'années auparavant. Aux pertes dues aux décès, il faut ajouter le départ de Mangaréviens fuyant le régime théocratique de l'archipel. Les pères des Sacrés-Cœurs, puis l'administration française, tentent de combattre cette hémorragie en permettant l'installation d'immigrants venus des atolls des Tuamotu de l'Est, dont certains sont en état de surpeuplement vers les années 1890. À partir de cette période, la population des îles Gambier se stabilise entre 500 et 600 habitants. L'excédent du mouvement naturel est régulièrement absorbé par les migrations vers Tahiti.

Cette stagnation entre 1897 et 1962 caractérise la plupart des îles des Tuamotu du Centre et de l'Est, dans lesquelles subsistent de nombreux atolls inhabités. Les Tuamotu de l'Ouest et du Nord connaissent au contraire une nette croissance démographique entraînant même le repeuplement de certains atolls inhabités. Ces repeuplements se font, en général, par la fixation de groupes humains originaires d'un atoll voisin, qui utilisaient cet atoll dans le cadre de l'exploitation tournante des secteurs de cocoteraies. L'évolution de la population de l'île de Makatea est toute artificielle. L'apport de main-d'œuvre pour l'extraction de son phosphate fait passer la population de 118 habitants en 1897 à 866 en 1911, 992 en 1936, 1 758 en 1951 et 2 273 en 1962, quatre ans avant la fermeture de l'exploitation.

LES ÎLES AUSTRALES

On ne connaît pas la population de ces îles avant la fin du XIX^e siècle, mais les écrits des missionnaires anglais qui les visitaient de temps à autre à partir des années 1820 évoquent l'ampleur des épidémies qui les frappèrent, à l'exception peut-être de l'île de Rimatara pour laquelle les témoignages sont discordants. Le commerçant belge, J.A. Moerenhout (qui ne semble pas l'avoir visitée), parle d'une épidémie qui aurait réduit la population d'un ou deux milliers à 200 personnes, alors que les rapports des missionnaires de l'époque ne signalent rien.

À partir du milieu du XIX^e siècle, une lente croissance semble s'amorcer dans toutes les îles Australes. Elle est arrêtée à l'île de Rapa, en 1864, par une épidémie survenue lors du passage d'un bateau chargé de rapatrier des Océaniens capturés pour travailler dans les mines de cuivre du Pérou.

La croissance se poursuit tout au long de la première moitié du XX^e siècle. Elle est cependant ralentie par une forte émigration, en particulier vers l'île de Makatea où, à partir de 1943, les habitants des Australes fournissent une part importante de la main-d'œuvre.

LES ÎLES MARQUISES

C'est l'archipel de la Polynésie française où la chute de la population est la plus intense et la plus durable, comme en témoignent les nombreux écrits consacrés à la dépopulation des îles Marquises.

Le premier à tenter une estimation de la population de l'ensemble de l'archipel, le missionnaire anglais W.P. Crook, aboutit à la fin du XVIII^e siècle à un chiffre de population de 90 500 habitants. Il arrive à ce résultat en multipliant le nombre de guerriers qu'on lui indique dans chaque île par 3,75. Si l'on prend un coefficient moindre, 3,25 (chiffre retenu par Rallu pour Tahiti à la fin du XVIII^e siècle), on obtient une population totale de 78 650 habitants. Crook note également la bonne santé des habitants à cette époque. Les estimations suivantes montrent une baisse notable de la population

Tableau 5: L'évolution de la population des îles Marquises de 1834 à 1962

	Nombre d'habitants			
Période	Population indigène (estimée)	Population totale (recensée)		
1834 - 1839	19 300			
1842	19 200 à 20 200			
1856	11 900			
1858	11 684			
1875	6 035			
1882	4 865			
1887	시계를 살아보다는 일도 없다.	5 246		
1897		4 102		
1902		3 562		
1911		3 124		
1921		2 400		
1926		2 255		
1931		2 282		
1936		2 403		
1946		2 976		
1951		3 529		
1962		4 838		

L'estimation faite par les missionnaires protestants anglais et américains, rapportée par le révérend Thomson, indique une population de 19 300 habitants pour la période 1834-1839, tandis que celle faite par Vincendon-Dumoulin et Desgraz, à partir des chiffres de l'amiral Dupetit-Thouars et de leur propre connaissance de l'archipel, aboutit à un chiffre compris entre 19 200 et 20 200 habitants en 1842. Par le récit que fit Robarts, un déserteur américain, de sa vie aux îles Marquises entre 1799 et 1806, on sait que des famines frappèrent l'archipel pendant plusieurs années, à partir de 1804. À partir des années 1790, les navires, en particulier les baleiniers et les santaliers, fréquentèrent l'archipel pour y reposer les équipages et renouveler l'eau et les vivres, apportant de nouvelles maladies.

L'administration française, mise en place après la prise de possession de l'archipel en 1842, resta longtemps confinée dans la baie de Taiohae, et ce n'est qu'en 1887, sept ans après la pacification du groupe sud-est, qu'un véritable recensement de l'ensemble des îles Marquises fut réalisé. Celles-ci ne comptaient plus alors que 5 246 habitants. La baisse fut encore plus brutale dans le groupe nord-ouest où deux îles, Nuku Hiva et Ua Pou, furent touchées par une véritable épidémie de variole en 1863. À partir de 1887, les recensements successifs confirment la baisse continue de la population qui atteint son minimum en 1926 avec 2 255 habitants. Depuis cette date, la population a commencé à croître lentement.

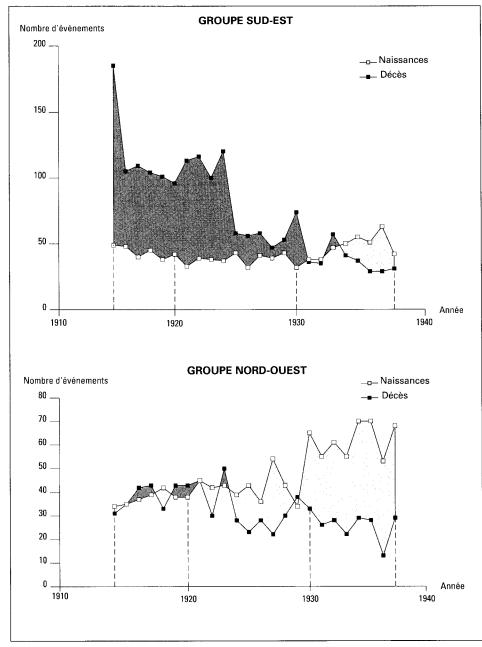


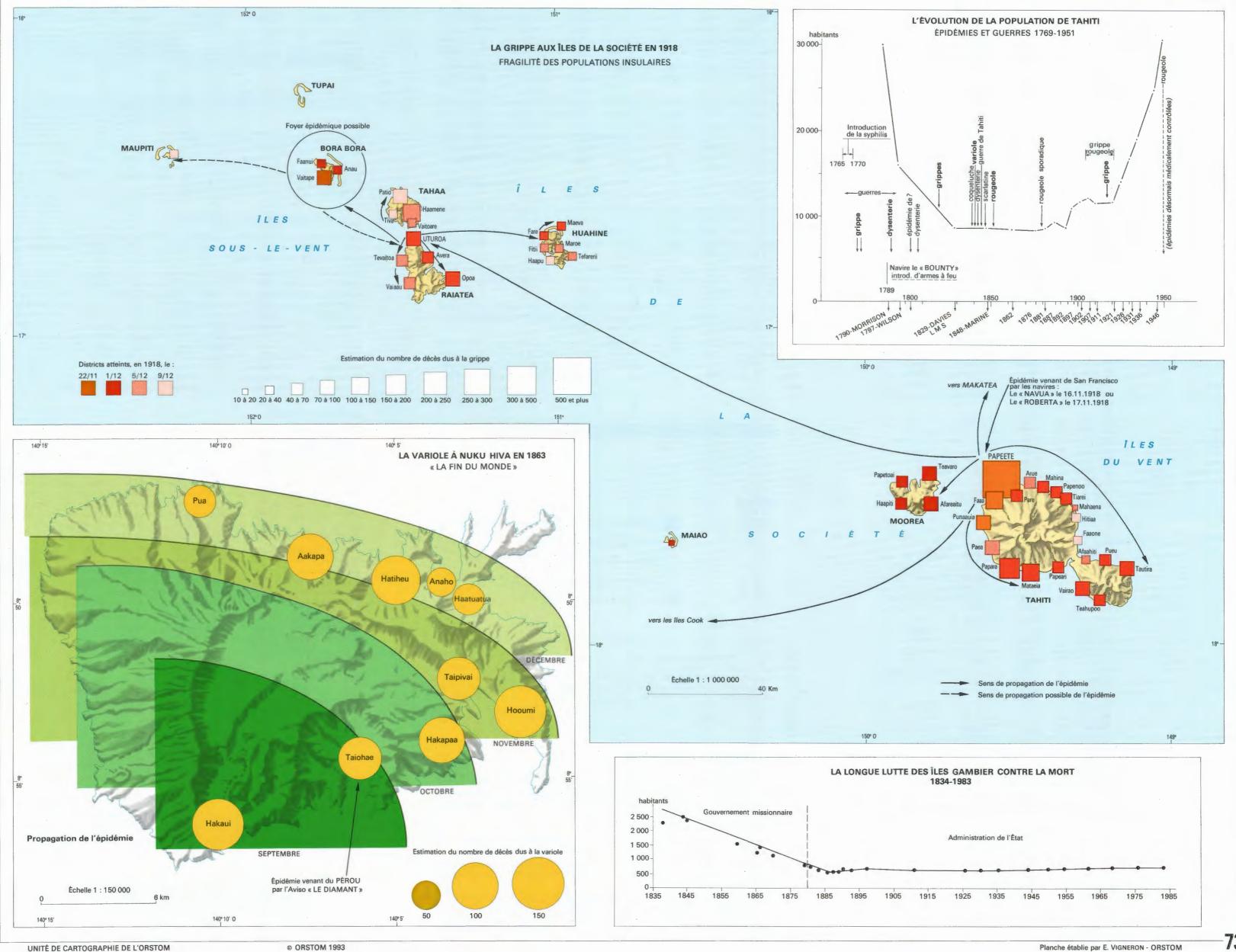
Fig. 3: Naissances et décès annuels aux îles Marquises (groupes nord-ouest et sud-est) entre 1914 et 1937

En fait, la crise démographique ne s'est pas résolue simultanément dans toutes les îles. Le mouvement annuel des naissances et des décès dans les deux groupes d'îles entre 1914 et 1937, relevé par Valenziani, montre bien ce décalage. Dans le groupe nord-ouest, l'écart entre les naissances et les décès est faible dès 1914, et certaines années, les premières sont plus nombreuses que les seconds. Après 1924, le solde est presque toujours positif et croissant. Quant au groupe sud-est, il connaît jusqu'en 1930 un excédent constant des décès sur les naissances. Important jusqu'en 1924, cet excédent se réduit par la suite. En 1962, le groupe sud-est, et en particulier l'île d'Hiva Oa, reste encore marqué par la crise démographique. Le groupe nord-ouest, au contraire, dépasse nettement les effectifs de population de 1897. La croissance est particulièrement nette à Ua Pou, première île dont la population s'est stabilisée, dans les années 1910.

LES CAUSES DU DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

Nous ne savons rien sur la situation démographique à l'arrivée des Européens, mais globalement, on peut imaginer une population avec des naissances nombreuses mais une forte mortalité infantile, et où l'on vieillit précocement. La mort violente n'est pas absente: infanticides, sacrifices humains, morts au combat ou de faim après la dévastation des plantations, cataclysmes naturels... Mais elle reste limitée dans le temps et l'espace.

Les premiers navigateurs polynésiens qui avaient colonisé ces îles vierges, se sont multipliés et ont, semble-t-il, atteint un maximum démographique au XVIII^e siècle. La mort nouvelle, apportée par les découvreurs européens et leurs successeurs, s'est manifestée sous deux formes: l'une violente, celle due aux épidémies, qui a frappé l'esprit des contemporains, l'autre, quotidienne, due aux maladies, qui tuait plus lentement et plus régulièrement mais au total tout aussi massivement.



LES ÉPIDÉMIES

Tahiti fut atteinte dès 1772 par une épidémie de grippe, et jusqu'en 1854, la population fut frappée à douze reprises au moins par des épisodes épidémiques. En 1854, c'est la rougeole, compliquée, semble-t-il, de dysenterie, qui frappa le Pacifique oriental. La Nouvelle-Zélande fut également touchée. De Tahiti et Moorea, où l'on compta plus de 700 morts sur une population de 9 900 habitants, l'épidémie se répandit aux îles Sous-le-Vent, où elle parut encore plus virulente, aux Tuamotu, à Rurutu et aux îles Cook.

Tous les archipels de Polynésie ont été touchés par des épidémies. Retenons-en deux parmi les plus fortes et pour lesquelles nous sommes un peu mieux documentés.

L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE AUX ÎLES MARQUISES, EN 1863

Le 20 août 1863, l'aviso français, "Le Diamant", arrivait en baie de Taiohae, à Nuku Hiva. La situation à bord était grave : une épidémie de variole avait éclaté parmi les vingt-neuf Polynésiens, dont treize Marquisiens, embarqués à Callao afin de les rapatrier dans leurs îles d'origine après leur enlèvement par les Péruviens, quelques années auparavant, pour travailler dans les mines de cuivre ou sur les exploitations de quano. Douze d'entre eux moururent au cours du voyage, et le commandant prit peur pour la sécurité de son équipage, dont certains membres étaient déjà atteints par la maladie. Conscient des risques, il décida, le 22 août, avec l'accord du résident des îles Marquises, de débarquer sur l'île de Nuku Hiva les Marquisiens n'offrant pas d'apparence de maladie, puis, le 27 août, le reste des passagers indigènes, en isolant les malades. Ces précautions s'avérèrent inutiles. Les cinq Marquisiens de Ua Pou étaient-ils déjà malades? L'isolement ne fut-il qu'illusoire? Il n'en est pas moins vrai que le 4 septembre, deux jours avant le départ du "Diamant" pour Tahiti, un malade, habitant de la baie de Taiohae, fut amené à la Résidence, et ce ne fut que le premier d'une longue liste. La carte, réalisée à partir des témoignages des missionnaires et du rapport du commandant du "Diamant" montre l'extension de l'épidémie à travers l'île de Nuku Hiva. Son démarrage fut relativement lent. À la fin du mois de septembre, le résident Rousseau et l'évêque de Taiohae parlaient de nombreux malades, mais de quelques décès seulement. Les mesures d'isolement prises dans la baie de Taiohae, la seule contrôlée par l'administration, ont pu contribuer à ralentir l'expansion de l'épidémie. Entre-temps, une embarcation porta, le 10 septembre, le germe de la maladie dans la baie d'Hakahui, voisine, une autre l'amena à Ua Pou. Au début du mois de décembre, la variole avait envahi les deux îles; le missionnaire protestant Lawson parle alors de 400 à 500 morts à Nuku Hiva, et de 160 à Ua Pou.

Le 19 mars 1864, alors que l'épidémie avait cessé depuis février à Nuku Hiva et qu'elle ne régnait plus que dans une vallée peu habitée de Ua Pou, le journal "Le Messager de Taïti" dressa un bilan: Nuku Hiva "a perdu la moitié de sa population; on compte 958 morts contre 998 survivants. L'île de Ua Pou, plus malheureuse encore que Nukahiva, a perdu les deux-tiers de ses habitants. L'épidémie n'a sévi que contre les indigènes;... Les vieillards en ont particulièrement été les victimes; trois ou quatre seulement survivent... Presque tous les enfants ont été malades; peu cependant, relativement au reste de la population, ont succombé". Le 18 février 1864, il avait, en effet, été donné ordre à un chirurgien-major de la marine, Gilles, de porter à Taiohae du vaccin et de le faire administrer à la population.

L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE DE 1918

La dernière grande épidémie de Polynésie fut l'une des plus effroyables. Elle aussi arriva à Papeete par un navire: était-ce le "Navua", le 16 novembre, ou le "Roberta", le 17? Tous deux arrivaient, en effet, de San Francisco où régnait cette épidémie de grippe qui frappa le monde entier. Tous deux avaient des malades à bord. Les autorités ne réagirent pas immédiatement: des informations sur la gravité de cette grippe n'arrivèrent que le 21 novembre, par un message transmis des îles Samoa par TSF. Mais la population occupée à célébrer l'armistice du 11 Novembre, effrayée par des secousses sismiques, et régulièrement touchée par la grippe dans les années précédentes, n'accorda guère d'importance à la nouvelle d'une épidémie. Il est vrai, d'ailleurs, que jusqu'au 27 novembre, les cas de grippe furent relativement peu nombreux à Tahiti. Le 30 novembre, lorsque le nombre de morts à Papeete se mit à croître brutalement, il était déjà trop tard. L'épidémie s'était répandue à travers tous les districts de l'île, la fuite des habitants du chef-lieu dans les districts ayant certainement contribué à l'expansion de la maladie.

Les îles Sous-le-Vent furent également atteintes, ainsi que l'île de Makatea. La carte, réalisée à partir d'un dépouillement des registres de décès de l'état civil, montre l'évolution de la maladie dans les îles de la Société. La précocité du démarrage de l'épidémie à Vaitape, dans l'île de Bora Bora, laisse supposer qu'il y eut une autre source épidémique que les bateaux venus de Papeete.

Les mesures sanitaires prises sauvèrent néanmoins de la maladie les habitants des archipels périphériques: Tuamotu, Australes et Marquises. L'épidémie fut brève; à la fin de décembre, la mortalité était presque revenue à son niveau normal, mais le bilan fut très lourd pour la colonie. Il est difficile de mesurer précisément la mortalité: le dernier recensement date de 1911, sauf pour les îles Sous-le-Vent où un dénombrement a été réalisé en mars 1918, et tous les décès n'étaient pas forcément dus à la grippe. On peut cependant estimer qu'à Tahiti et Moorea, entre 12 et 15 % de la population disparut. Aux îles Sous-le-Vent, les proportions sont du même ordre: 16 % à Tahaa, 14,4 % à Bora Bora, 12,6 % à Raiatea, 11,7 % à Huahine, et 8,3 % à Maupiti. En un mois, il y eut plus de 3 000 morts.

LA MORTALITÉ ENDÉMIQUE AU QUOTIDIEN

Les flambées de mortalité épidémique ne sont pas les seules causes de la quasidisparition des Polynésiens. D'autres maladies, inconnues ou peu fréquentes avant l'arrivée des Européens, frappèrent la population, les unes tuant, les autres réduisant la natalité. Les maladies sexuellement transmissibles ont une double conséquence: non traitées à temps, elle sont source d'infections néonatales graves, leur répétition étant à l'origine de stérilité secondaire chez les individus des deux sexes. Que ces maladies aient été apportées par les équipages des navires de Wallis ou de Bougainville, que ces marins n'aient fait que réactiver des maladies anciennes ou pas, elles ont, en tout cas, eu une forte extension en Polynésie, et ont été constamment réimportées par les équipages.

Une synthèse des rapports des médecins de la marine, depuis la prise de possession de Tahiti, publiée en 1865 dans les Archives de Médecine Navale, nous décrit ainsi la situation:

"Les vénériens figurent pour un chiffre énorme: le tiers, et quelques fois plus, des hommes en traitement à l'hôpital, y sont admis pour cette cause, bien que l'on n'y reçoive que les malades les plus sérieusement atteints. Les uréthrites simples, par exemple, ne sont pas traitées à l'hôpital; il faudrait y traiter presque toute la garnison, car il n'est pas une femme tahitienne qui ne possède un écoulement plus ou moins abondant qu'elle communique à ceux qui ont avec elle des rapports répétés, ou qui se livrent à des excès inaccoutumés."

Parmi les maladies qui tuent, deux dominent: la tuberculose et la dysenterie. Laissons, là aussi, la parole aux médecins de la marine:

"La phtisie pulmonaire est très commune à Taïti, aux Marquises, dans toute l'Océanie... Elle enlève près d'un tiers de la population... La désorganisation pulmonaire marche, dans ces contrées, avec une effrayante rapidité; trois ou quatre mois suffisent pour conduire le malade au tombeau." (COMEIRAS, chirurgien de 1ère classe. Topographie médicale des îles de la Sociéte - 1845).

"La grande majorité des cas de mortalité à Taïti est due au développement de la phtisie pulmonaire qui tue avec une promptitude extraordinaire ceux qu'elle attaque." (MARTINEAU, chirurgien-major de l'"Héroïne").

À propos de la dysenterie: "On peut dire que cette maladie est endémique à Tahiti comme dans les contrées tropicales; à certaines époques, elle se montre sous forme épidémique." (Archives de Médecine Navale - 1865).

Un dépouillement des Statistiques Démographiques et Sanitaires de la commune de Papeete, publié entre 1922 et 1931 dans le Journal Officiel des Établissements Français d'Océanie, nous permet de faire le point sur la situation sanitaire au moment où la reprise démographique s'accélère, et de la comparer à la situation actuelle

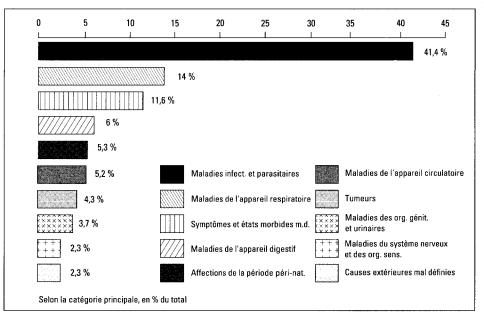


Fig. 4: Les dix principales causes de décès en Polynésie française, entre 1922 et 1931

Les maladies infectieuses et parasitaires, parmi lesquelles la tuberculose joue un rôle majeur, l'emportent de loin en ce premier quart du XX^e siècle, suivies des maladies de l'appareil respiratoire et de l'appareil digestif. Ces trois causes provoquèrent près des deux-tiers des décès au cours de la période 1922-1931, leur part tombant à 15,6 % en 1986. Durant cette période, c'est pour les maladies infectieuses que la baisse est la plus forte, leur part étant divisée par 10. Notons également, dans les années 1920, l'importance des affections de la période périnatale.

LES APPORTS DE POPULATION

La reprise démographique, nous l'avons vu, n'est pas due au seul mouvement naturel. L'immigration a joué un rôle important, tant par son apport numérique que par la transformation du peuplement qu'elle a entraînée, nous conduisant à la société actuelle, métissée et pluri-ethnique. C'est à Tahiti, bien sûr, que le mouvement a été le plus important, mais il n'y a pas d'île du Territoire qui n'ait été touchée.

On peut distinguer deux grands types d'immigration:

- l'une, spontanée, concernant essentiellement les Polynésiens des archipels voisins de Tahiti, les Européens, et la deuxième vague d'immigration chinoise.
- l'autre, organisée par l'administration ou les planteurs dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour pallier le manque de main-d'œuvre, touchant les archipels voisins du Pacifique et la Chine.

Si ces mouvements se sont accélérés au XX^e siècle, leur origine est plus lointaine, et même antérieure à l'arrivée des Européens. Le Tableau 6 nous indique l'origine des habitants de Tahiti et Moorea en 1881, plus d'un siècle après leur découverte. Qu'un tiers de la population vienne de l'extérieur nous montre bien l'importance du brassage.

Tableau 6: Les origines de la population de Tahiti et Moorea en 1881

Origine	Effectifs	Proportion (en %)	Origine	Effectifs	Proportion (en %)
Indigènes: de TAHITI et MOOREA	6 975	64,5	Français et leurs descendants	974	9
des TUAMOTU-GAMBIER	340	3,1	Anglais	242	2,2
des australes	130	1,3	Autres Européens et Américains	349	3.2
des MARQUISES des îles SOUS-LE-VENT	40 700	0,4 6,5	Asiatiques	449	4,2
des îles COOK	289	2,7	Total général	10 808	100
du reste du PACIFIQUE	315	2,9	Total general	10 000	100

LES POLYNÉSIENS DE LA PÉRIPHÉRIE

Les migrations de Polynésiens, esquissées entre les archipels et vers Tahiti dès le début du XIX^e siècle avec la naissance du trafic maritime, devinrent plus importantes à partir des années 1840.

La volonté de développer l'agriculture coloniale, à partir des années 1860, nécessita une main-d'œuvre que Tahiti, en particulier, ne pouvait fournir du fait de son déclin démographique. L'apport des archipels voisins, essentiellement celui des Tuamotu, fut insuffisant et, à partir de 1857, l'administration mit en place une politique d'immigration, en réglementant les conditions d'engagement et en réorganisant le recrutement. Le premier groupe d'engagés semble celui qui arriva de Penhrin, la plus lointaine des îles Cook, en juillet 1862. La zone de recrutement des engagés a été progressivement élargie aux îles Gilbert (actuellement Kiribati), aux Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) et à l'île de Pâques. Les habitants des îles Sous-le-Vent, alors indépendantes, furent également nombreux à venir travailler à Tahiti et à Moorea, mais, semble-t-il, comme travailleurs libres. Si beaucoup d'engagés retournèrent chez eux, à l'issue de leur contrat, un certain nombre d'entre eux se fixèrent et se mélangèrent à la population tahitienne.

LES EUROPÉENS

Dès les premiers contacts, des Européens souhaitèrent vivre dans ces îles, et si les "révoltés de la Bounty" furent les plus célèbres, ils ne furent pas les seuls marins déserteurs à s'installer dans les îles de la Polynésie. Le plus célèbre d'entre eux est l'écrivain américain Herman Melville, connu de tous pour être l'auteur de "Moby Dick", qui écrivit en Polynésie deux de ses plus célèbres romans: "Taïpi", récit de son séjour à Nuku Hiva, et "Omoo", récit de son emprisonnement à Tahiti, pour désertion. Ce premier peuplement européen ne fut que sporadique, et c'est à partir des années 1820, après la victoire des Pomare et de l'Évangile, que se mit en place un peuplement européen plus permanent: missionnaires protestants, mais aussi commerçants, puis planteurs. Il fut essentiellement anglo-saxon. Les Français ne s'installèrent en plus grand nombre qu'après l'instauration du protectorat sur Tahiti, en 1842.

En 1848 on compte 515 Européens à Tahiti et Moorea, et en 1862 ils sont 660 dont 313 Français. Il est difficile de suivre l'évolution ultérieure du peuplement européen, car les critères de classement des métis appelés "Demis" ne sont pas homogènes d'un recensement à l'autre, et la commune de Papeete semble souvent compter les Océaniens citoyens français parmi les Français européens. On constate cependant que les Français prennent une part croissante dans le peuplement européen.

Dans les Établissements Français d'Océanie (EFO), le recensement de 1926 indique la présence de 1 413 Européens, dont 870 Français, et celui de 1941, de 1 292 Européens, dont 922 Français. En 1962, on compte 2 894 Européens dont 2 696 Français.

LES CHINOIS

Ils ont formé, jusqu'à la période moderne, l'apport le plus important puisqu'en 1962, un siècle après les premières arrivées, ce groupe constituait, en prenant en compte les métis, plus de 11 % de la population du Territoire.

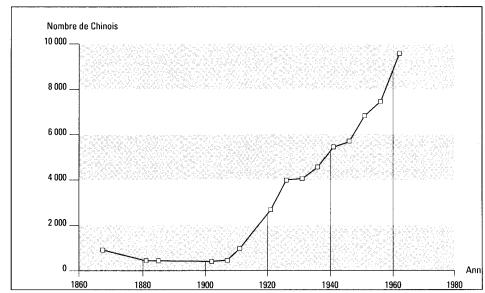
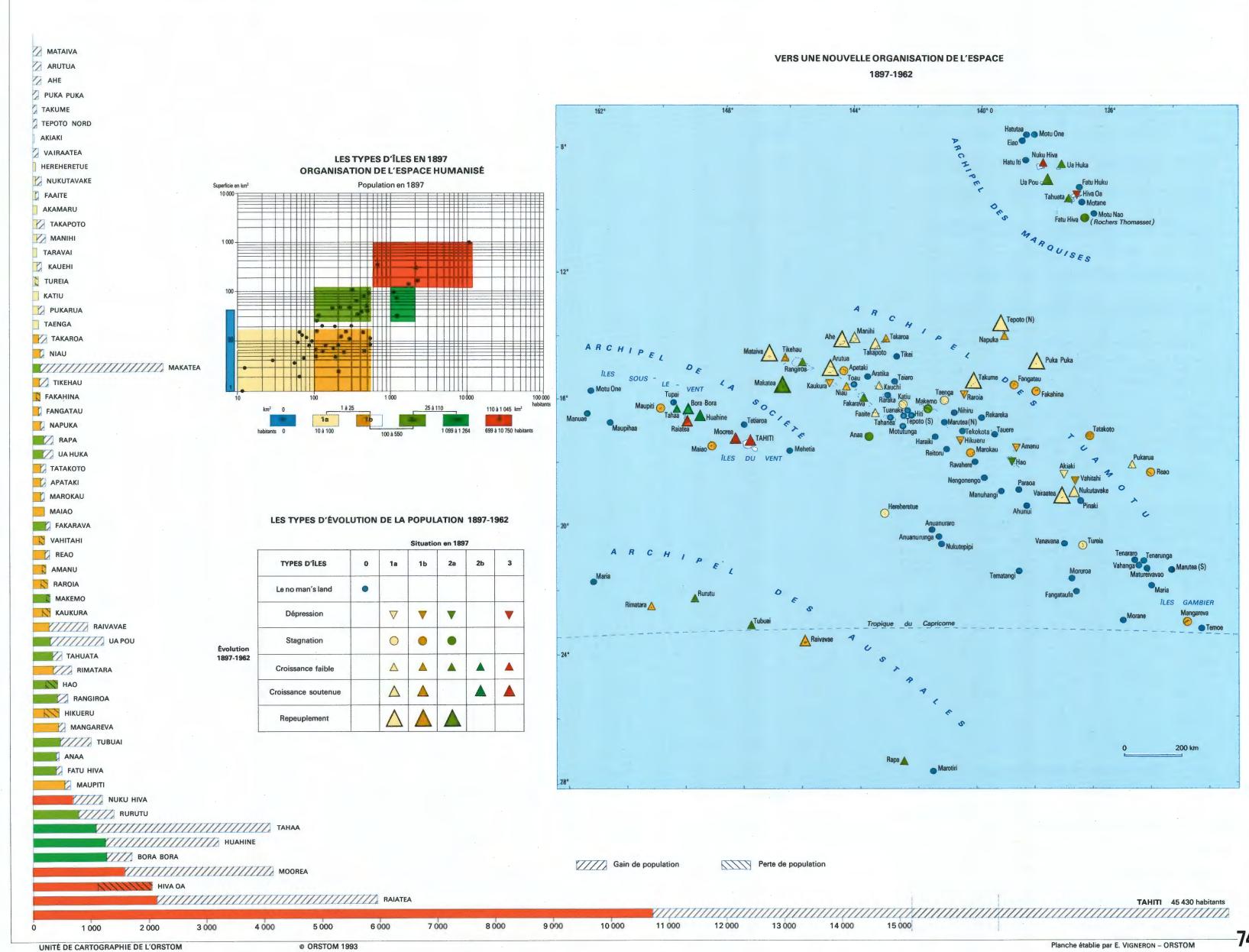


Fig. 5: La population d'origine chinoise dans les EFO, entre 1867 et 1962



Ce peuplement a, en fait, une double origine. La première immigration fut organisée, avec l'appui de l'administration, en 1865 et 1866 par un planteur, William Stewart, pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à sa plantation de coton, créée en 1863 à Atimaono, au sud de l'île de Tahiti. En un an, trois navires amenèrent environ 1 000 Chinois, presque exclusivement des hommes. Après la faillite de l'exploitation, en 1874, beaucoup quittèrent Tahiti, mais quelques-uns s'y installèrent comme cultivateurs ou petits commerçants. En 1881, 446 Chinois furent recensés à Tahiti.

En 1907, on compte 459 Chinois pour l'ensemble des EFO, dont 369 à Tahiti. Il ne s'agit pas seulement des anciens travailleurs d'Atimaono et de leurs descendants; des mouvements migratoires, relativement équilibrés et de faible amplitude, semblent avoir continué à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. À partir de 1909, alors que la situation politique s'aggravait en Chine, l'immigration se mit à croître rapidement jusqu'en 1914.

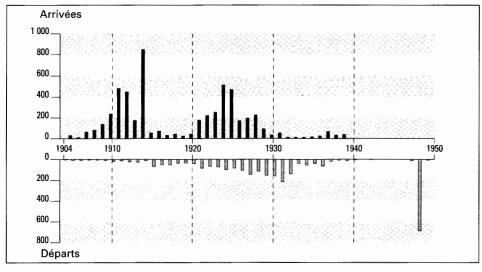


Fig. 6: Les départs et les arrivées de Chinois entre 1904 et 1949

Après une baisse brutale, entre 1915 et 1920, due au premier conflit mondial, l'immigration reprit avec force entre 1921 et 1928. Elle se distingue de l'immigration organisée du siècle précédent, par une proportion croissante de femmes.

En 1929, une nouvelle politique de l'immigration, qui exigeait le dépôt d'une somme d'argent couvrant les frais de rapatriement arrêta cette immigration. À partir de cette période, c'est par son propre mouvement naturel que la communauté d'origine chinoise se développa. En 1948, 789 Chinois, dont environ 500 étaient nés à Tahiti, retournèrent en Chine, une centaine seulement ayant pu revenir à Tahiti, après l'instauration de la République Populaire de Chine en 1949.

CONCLUSION

Après la chute démographique brutale qui suivit l'ouverture au monde, la plupart des îles de la Polynésie connurent une longue période de stagnation, durant laquelle les excédents de population étaient régulièrement laminés par des épidémies. La croissance s'amorça dans la plupart des archipels à la fin du XIX^e siècle, et s'accéléra à partir des années 1920. Les îles Marquises connurent le même phénomène, mais plus tardivement. Cette croissance est due au mouvement naturel, mais l'apport de nouveaux groupes humains, Polynésiens de la périphérie, Européens et Chinois, joua également un rôle important.

F. SODTER

Orientation bibliographique

Mc Arthur (N.) - 1968- Island population of the Pacific. Australian National University Press, Canberra, University of Hawaii Press, Honolulu, 381 p.

LERICHE (M.) - 1977 - Notes sur l'évolution démographique de Tahiti jusqu'en 1918. Bulletin de la Société des Études Océaniennes, 199: 719-761.

RALLU (J.-L.) - 1986 - Les terribles crises démographiques en Polynésie orientale. In: Encyclopédie de la Polynésie. C. Gleizal, Multipress, 6 (5): 80-81.

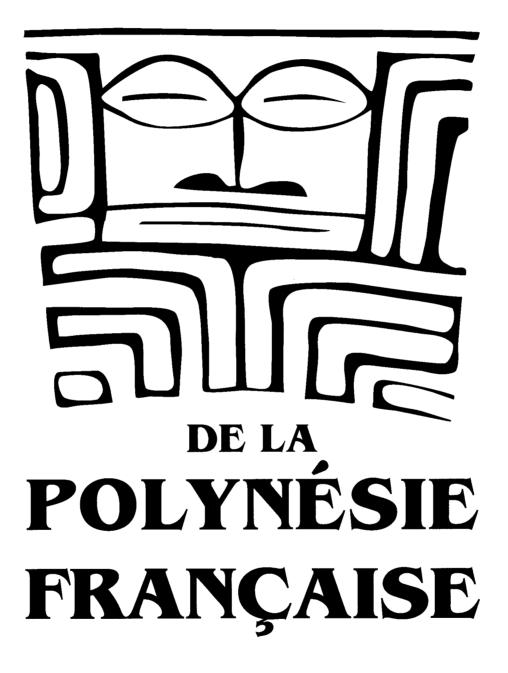
RALLU (J.-L.) et GROSSAT (B.) - 1986 - Crises démographiques. *In*: Encyclopédie de la Polynésie. C. Gleizal, Multipress, 7 (4): 57-72.

VALENZIANI (C.) - 1940 - Renaissance démographique en Océanie française. Comitato Italiano per lo Studio dei Problemi della Popolazione, Roma, 216 p.

VIGNERON (E.) - 1985 - Recherches sur l'histoire des attitudes devant la mort en Polynésie française. Thèse 3è cycle, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 600 p. *multigr.*

Planches 73-74

ATLAS



ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer et du Gouvernement de la Polynésie française



© ORSTOM 1993 ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM 213 rue La Fayette 75480 Paris cedex 10